

COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2017 - Nº 6

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 8 JUILLET 2017 A 11 h 00

L'an deux mil dix-sept le samedi 8 juillet à 11 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CHOLOT Guy (Maire).

PRESENTS: MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, Mme DESPROGES Raymonde, M. GOSSELIN Jean-Paul (Adjoints), M. HAMEL Armand (conseiller délégué), Mme PERREE Christine, M. ROUALLE Maurice, MM. DE SMET René, LETANG Jacques, MEUNIER Christophe, Mme LELION Elodie.

ABSENTS EXCUSES: Mme LETELLIER Fabienne donne pouvoir à M. ROUALLE Maurice, Melle HENRY Sarah donne pouvoir à Mme PERREE Christine, Mme LEVAVASSEUR Nathalie donne pouvoir à M. LAIDET Serge, M. MATELOT Claude donne pouvoir à Mme DESPROGES Raymonde.

ABSENTS: M. PILLET Denis, Mme DUPONT Anne.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DE SMET René.

Date de convocation 4 juillet 2017

Date d'affichage 12 juillet 2017

Nombre de membres :

en exercice: 17

présents: 11

votants: 15

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Les comptes rendus des séances précédentes des 27 et 30 juin 2017 sont lus et approuvés à l'unanimité.

N° 39-2017 - RYTHMES SCOLAIRES - RETOUR A LA SEMAINE DES 4 JOURS

Vu, le code des collectivités territoriales,

Vu, le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire,

Vu, le sondage favorable effectué auprès des parents d'élèves de juin 2017,

Vu, la directive de Monsieur l'Inspecteur d'académie en date du 28 juin 2017,

Vu, l'avis favorable de la commission municipale « école »,

Vu, l'avis favorable du conseil d'école de l'école Henri Vally de Port-Bail en date du 3 juillet 2017,

Considérant que le retour à la semaine des 4 jours permettra aux enfants d'être moins fatigués qu'aujourd'hui et d'être plus réceptifs aux enseignements prodigués,

Considérant une demande très majoritaire des parents d'élèves à cette nouvelle organisation,

Considérant la non-opposition des enseignants,

Considérant qu'il n'y aura aucun changement dans les transports scolaires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention M. DE SMET René,

• <u>décide</u> qu'à compter de la rentrée prochaine de septembre 2017, le retour à la semaine des 4 jours est proposé à Monsieur l'Inspecteur d'académie suivant les horaires cidessous :

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

INFORMATIONS DIVERSES

- Port-Bail en fête le 16 juillet 2017
- Rue Philippe Lebel, trou de 1,20 m de diamètre sur la voie publique, l'assurance a été contactée et un expert est passé
- Début de pollution dans le havre, un arrêté a été pris en ce sens, d'après les premiers résultats de l'ARS, tout est rentré dans l'ordre.
- CLECT, transfert de compétences à la Communauté d'Agglomération, une convention Commune/CLECT pourrait être passée pour continuer d'entretenir certains travaux
- Animations évènementielles, un appel à projets est lancé

QUESTIONS DIVERSES

Raymonde Desproges : possibilité de mettre la rue Robert Asselin à 20 kms/h afin de permettre aux cyclistes de remonter cette voie en sens inverse

Jacques Letang: la voie douce avance bien.

Guy Cholot : un châlet avec des livres à disposition et en libre service est installé près du camping du Vieux Fort, il est demandé à Christine Perrée si elle est d'accord pour refermer celui-ci le week-end.

Christophe Meunier signale que les jeudis de l'animation démarrent cette semaine. Il demande s'il serait possible de mettre la rue du Galissous en sens unique, Guy Cholot, Raymonde Desproges et Armand Hamel n'y sont pas très favorables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

